

# Un doute ? Faites analyser votre CBD !

Si vous consommez du CBD (cannabidiol) vous pouvez en connaître sa composition.

Le commerce et la consommation de CBD (cannabidiol) se sont développés ces dernières années. Parfois on ne connaît pas précisément la composition des produits proposés. Certains usagers peuvent ressentir des effets inhabituels ou indésirables. Des conducteurs qui ne consomment que du CBD sont parfois dépistés positifs au THC, le principe actif du cannabis.

## Une étude en cours

Le Centre d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP) de Paris cherche donc à mieux connaître la composition des produits vendus sous le nom de « CBD ». C'est pourquoi le CEIP de Paris a ouvert la possibilité de faire analyser gratuitement le CBD que l'on a consommé.

Cette analyse concerne les produits ayant entraîné :

- Un effet inhabituel ou indésirable
- Un dépistage positif au THC (cannabis) alors que la personne n'en consomme pas.

## Comment faire analyser votre CBD ?

Si vous êtes dans l'un des deux cas cités **appelez le CEIP de Paris au 01 40 05 42 70**

Le CEIP vous dira comment faire, fera faire l'analyse et vous transmettra le résultat.

Vous pourrez ainsi mieux connaître le produit que vous consommez.